



## HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A incluse)

### « VENTES »

MONTANT DE LA TRANSACTION FAI	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNELLE *	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR
Jusqu'à 100 000 Euros	<b>Forfait de 7500 €</b>	<b>8 %</b>	<b>10 %</b>
Au-delà de 100 001 Euros Jusqu'à 200 000 Euros	<b>6 %</b>	<b>6 %</b>	<b>6 %</b>
Au-delà de 200 001 Euros Jusqu'à 1 000 000 Euros	<b>5 %</b>	<b>5 %</b>	<b>5 %</b>
Au-delà de 1 000 001 Euros	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>	<b>4 %</b>
<i>* En dehors de la Haute-Savoie et Savoie, le pourcentage d'honoraires sera de 10% maximum</i>			<b>Garage : Forfait 5000 €</b>

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties

#### CHARGE DE LA REMUNERATION :

**LE VENDEUR**

**(sauf dans les cas d'une résidence secondaire ou d'une succession: les honoraires sont à la charge de l'acquéreur)**

### « ESTIMATIONS »

Estimation offerte dans le cadre de la vente d'un bien immobilier  
Autre cas : la remise d'une estimation écrite sera facturée 250 € TTC  
Estimation offerte en ligne sur notre site [www.orpi.com/guimmo/](http://www.orpi.com/guimmo/)